

De la norme olympique au modèle architectural Les années pionnières des édifices sportifs (1894–1924)

Jean-Pierre Blay

L'archéologie aux sources des savoirs de l'architecture sportive

Les Fouilles du site d'Olympie apportèrent leurs contributions à la connaissance du passé de l'Europe. Plusieurs missions¹ se succédèrent en Grèce mettant en évidence une organisation spatiale complexe où les édifices de cultes mythologiques ordonnaient autour d'elles la construction des installations pour l'accueil des athlètes. Les architectes de l'époque contemporaine et les fondateurs des sports modernes s'en inspirèrent.

A Olympie, les différents concours eurent leur lieu spécifique où compétiteurs, arbitres et public furent répartis. Cette première rationalisation de l'espace fut réalisée sur plusieurs siècles par des architectes et sculpteurs du Péloponnèse, sans qu'il y ait eu une véritable planification. Après la première olympiade en 776 av. J.C. et pendant près de deux siècles, il n'y avait pratiquement aucun équipement construits, ni pour les spectateurs, ni pour les participants; seulement une enceinte sacrée dédiée à Zeus et réalisée par l'architecte Libon d'Elis entre 470 av. J.C. et 456 av. J.C. On traçait une piste en bordure du temple et la foule prenait place sur la pente du mont Kronion. Avec le succès des Jeux, les organisateurs se tournèrent vers les architectes pour résoudre le problème de l'afflux de public. En 560 av. J.C., ils déplacèrent la piste à 80m du temple et élevèrent un talus de 3 m de haut sur les quatre côtés. Peu à peu, les architectes fixèrent les principes et les normes de l'athlétisme et de l'hippodrome. La matérialisation de la ligne de départ² se fit avec deux rangées de pierre plates (*Balbis*) de 45 centimètres et comportant deux rainures espacées de 18 centimètres, qui permettaient l'appui des doigts et des orteils et, aux *Hellanocides*,³ de signaler une anticipation du coureur. Au IV^e siècle avant J.C., la troisième version du stade résout l'interprétation des bousculades avec vingt couloirs matérialisés par de la poudre de craie, larges de 1,25 m, de telle sorte que les concurrents ne se gênent plus entre eux.

La segmentation et l'agencement de l'espace tiennent compte de toutes les situations dans lesquelles les champions des cités évoluent, même lors d'intempéries. Dans le gymnase, par temps de pluie ou de canicule, les athlètes couraient à l'abri dans la partie couverte de la galerie (la *xyste*). Une piste en terre battue aboutissait à une fosse remplie de sable et délimitée par une zone pour l'impulsion. Vestiges et commentaires des auteurs antiques (Pausanias et Pindare) ont permis au XIX^e siècle aux historiens de présenter les premiers éléments d'une histoire du sport. Ce lien passé/présent s'opère le 16 juin 1894 à l'université de la Sorbonne où, à l'invitation de Pierre de Coubertin, les Historiens Georges

Bourdon et Jules Jusserand évoquèrent les sports depuis l'Antiquité au moment de la fondation du Comité International Olympique.

Or, en 1893, bien des institutions ou fédérations sportives avaient publié leurs règles.⁴ La multiplication des compétitions internationales, la nécessité de mesure des records, l'intérêt croissant du public et le contrôle de la violence rendirent nécessaires la recherche d'une solution globale apportée par l'architecture.

L'adaptation aux formes et aux fonctions de l'urbanisme : Athènes et Paris

Respectant les principes de la tragédie grecque de l'unité de lieu, de temps et d'action, le stade de la première olympiade fut établi sur le site archéologique des jeux gymniques d'autant du IV^e siècle av. J.C.

Ce stade Panathénaïque est choisi pour la première olympiade de l'ère moderne et est rénové par les architectes Ernst Ziller et Anastasis Metaxas de 1869 à 1896. La forme du stade correspond parfaitement au modèle antique : deux lignes droites de 192 m reliées par deux virages.⁵ Parmi les 13 pays invités, les représentants anglais expriment leurs réticences quant aux dimensions.⁶ Se considérant comme la patrie des sports modernes, ils voulaient que les épreuves correspondent aux règles et aux mesures qu'ils avaient édictées. Or, le camp français, attaché au système métrique qui s'est imposé dans la plupart des pays européens, réussit à imposer les distances qui sont celles en vigueur depuis 1888 dans les épreuves organisées par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (U.S.F.S.A.) et dont Coubertin est un membre fondateur. D'ailleurs, en octobre 1894, le baron se rend en Grèce pour rendre visite au premier président du C.I.O. Dimitrios Bikelas. A ce moment, les travaux ne sont pas commencés : « *ce qu'ils voient, ce ne sont même pas des ruines : à peine un emplacement jonché de débris et d'ordures, strié de ronces, avec toutefois, la trace du passage où débouchaient les athlètes.* »⁷ Aucun concours d'architectes n'avait été lancé et aucun budget n'avait été envisagé pour les constructions !

C'est Coubertin qui dessine les plans du stade tel qu'il l'imagine, sur le modèle des stades français. Dans l'impossibilité de financer une piscine, la natation a pour cadre la baie de Zéa au Pirée ; barques et bouées matérialisent un improbable parcours et les chronométrages ne purent constituer des références en raison de trop de variables (courants marins, température de l'eau à 13°C, profondeur). Le stade accueille les épreuves d'athlétisme, de lutte et de poids et

haltères. Le 6 avril 1896, les jeux olympiques débutent par les séries du 100 m. En dépit de la beauté de l'édifice, deux aspects techniques se révélèrent défavorables aux performances : la piste très friable (sable et cendrée) et les virages trop serrés.

Les Jeux Olympiques de Paris vont bénéficier d'un programme plus important, mais certaines épreuves inscrites aux « concours d'exercices physiques » s'éloignent du modèle hellénique et des sports « anglais ». On trouve des épreuves de cerf-volant, de pêche à la ligne, de tir au sanglier... Le programme⁸ n'est fixé que le 29 mai 1898, sans que tous les lieux des compétitions aient été officiellement désignés, car Alfred Picard président de l'Exposition Universelle de 1900 s'entendait fort mal avec Coubertin. Pour le moins, les constructions d'infrastructures et l'aménagement des espaces (bois de Boulogne, jardins des Tuileries...) et destinés aux sports tiendront compte des normes françaises. Comme à Athènes, les organisateurs improvisèrent sur l'espace urbain existant. Ainsi, on coule une dalle de béton rectangulaire dans le jardins des Tuileries pour l'épreuve de longue paume.⁹ La terrasse dominant la place de la Concorde fut aménagée pour les épreuves d'épée.¹⁰ On observera encore une impossibilité de comparaison des performances entre Athènes et Paris avec ces revêtements différents. Aucune réflexion n'avait été menée pour aménager une aire de lancer et lors de l'épreuve de javelot. En raison du choix du site en bordure du bois de Boulogne, certains athlètes envoyèrent leur engin dans les arbres. Le vélodrome de Vincennes fut sans doute la construction la plus moderne avec sa piste en béton armée sans joint et ses virages relevés. D'une capacité de 4000 places, les tribunes construites sur le « modèle Eiffel » sont devenues une référence pour les stades vélodromes du début du XXe siècle.

La natation ne se déroula pas dans un des nombreux bassins couverts comme celui de la piscine de Château-Landon. Cette épreuve olympique eut pour cadre les rives de la Seine entre Asnières et Courbevoie. Les quelques gradins n'ont rien d'un stade nautique et ne peuvent contenir tous les spectateurs qui choisissent de louer des barques pour suivre les nageurs. Selon les pontons de départ, les distances parcourues (dans le sens ou à contre-sens du courant) rendent impossible toute reconnaissance de record olympique, d'autant que la navigation des péniches n'avait pas été interrompue !

Le choix d'une architecture unique (pour le stade) fut rejeté car on pensait : « *qu'un tel établissement entraînerait des frais de construction élevés.* »¹¹ La « ville lumière » avait servi d'écrin au spectacle des corps, avec un certain succès, mais sans apporter un modèle homogène définitif en adéquation avec les règles sportives.

Les architectes rentrent en piste

En 1904, les jeux de Saint-Louis sont également organisés lors d'une exposition universelle du 1er juillet au 23 novembre. Le programme limité à des sports normés permet de regrouper l'athlétisme et la gymnastique sur le campus de l'université Washington.¹² L'*Amateur Athletic Union*, chargée de l'organisation des épreuves du stade, les conçoit



Fig. 1 White Stadium, Londres, 1908 (Sources: diginpix.ina.fr)

selon les normes américaines qui provoqueront l'étonnement des athlètes européens. « *La piste en cendrée mesure un tiers de mile (environ 536 m) de long et 20 pieds (environ 6 m) de large. De forme particulière qui rappelle le trapèze, celle-ci est constituée de trois lignes droites courtes et d'une plus longue reliées par quatre virages.* »¹³ Le cabinet d'architectes Cope & Stewardson auquel on confie la réalisation du stade et du gymnase n'est donc pas responsable des distances des compétitions fixées en yards. Le caractère innovant de ce projet constitue un savoir-faire que les collaborateurs de Cope & Stewardson reprendront à l'instar de Herbert C. Wise sur le site de l'université du Colorado.¹⁴

Dans le Francis Field,¹⁵ la répartition du public a été pensée selon plusieurs tarifs. Des tribunes en béton armé occupent la partie sud. Elles sont délimitées par un mur, épousant la forme de la piste, et sur lequel les sections de sièges sont repérables par un numéro. Le centre de la tribune principale possède des sièges en bois, les autres sont de classiques gradins en béton. On peut parler de « projet architectural » avec la proximité du stade et du gymnase. En revanche, l'improvisation est totale quant aux installations réservées pour la natation. Non loin de l'université, à Forest Park, un bassin a été creusé, sans système de filtrage, ni couloir de nage, et c'est encore d'un ponton flottant que les compétiteurs s'élançaient. Dans cette ville récente, les contraintes d'un site historique étaient inexistantes et le pragmatisme des gestionnaires permit à cet ensemble de s'imposer dans le quotidien des universitaires et de durer jusqu'à aujourd'hui.

À Londres, les Anglais, qui avaient programmé une exposition internationale,¹⁶ saisissent l'occasion d'accueillir les athlètes du monde entier, en dépit du délai réduit pour construire les installations sportives. Lord Desborough, président du *British Olympic Council* (B.O.C.), négocie avec les organisateurs de l'exposition l'achat d'un terrain dans le quartier de Shepherd's Bush, jusqu'alors peu urbanisé.¹⁷ Le stade olympique est la seule enceinte à construire en raison d'une densité importante d'infrastructures sportives, dont certaines sont historiques. A Henley, sur les bords de la Tamise, hangars à bateau et gradins, accueillent depuis 1829 la course d'aviron Oxford-Cambridge. A Wimbledon, le tournoi de lawn-tennis s'y déroule depuis 1877. Le projet est à la fois architectural et urbain, car il faut relier cet espace, dédié aux jeux et à l'exposition, avec les autres quartiers de Londres.



Fig. 2 Kiel (Anvers), Stadion Beerschot, 1920
(Sources: carte postale ancienne, Geneanet)

Deux architectes et un entrepreneur de travaux publics sont chargés de la conception et de la maîtrise d'œuvres. James Black Fulton réalise cinq édifices, dont celui de l'administration de l'événement. Les pavillons de murs blancs inspireront le nom définitif de l'arène olympique : *The White City Stadium*. John James Webster guide le projet du stade avec pour mission d'harmoniser les espaces prévus pour l'athlétisme, le cyclisme, la natation, le rugby, le hockey sur gazon, la lutte, le tir à l'arc, le tir à la corde et la gymnastique. Enfin, George Wimpey remporte le marché de la construction du stade qui nécessita 13 656 tonnes de ciment et 3 000 tonnes d'acier.¹⁸ Autour de ce rectangle, deux pistes ovales parfaitement concentriques sont prévues. L'une en cendrée pour l'athlétisme (un tiers de mille, soit 536,4 m) et l'autre est une piste cyclable avec des virages relevés (trois huitième de mille, soit 603,5 m). L'ensemble est complété d'un anneau incliné pour les spectateurs d'une capacité de 70 000 spectateurs.¹⁹ Deux tribunes couvertes avec 20 000 places assises se font face dans les lignes droites. Celles des virages comportent des rampes d'appui placées perpendiculairement à la pente pour les spectateurs debout. Des buvettes et des vestiaires sont aménagés sous les gradins. Pour la première fois une piscine est installée dans l'enceinte d'un stade. Profitant de la longueur du stade et pour qu'un maximum de spectateurs suivent les courses, le bassin de 100 m sur 15 m a été installé parallèlement à la piste d'athlétisme, face à la tribune d'honneur.

Ce stade offre des innovations multiples qui touchent à la fluidité des accès, au confort visuel d'un spectacle sportif très varié, à la capacité de se restaurer et de se divertir. Contrairement à Paris, la concentration des concours olympiques renforce l'unité physique et d'usage du *White City Stadium*. Le B.O.C. tenta de reprendre le leadership anglais sur les règles du sport à travers ce projet. Mais, après des débats avec le C.I.O. où Pierre de Coubertin régnait en maître, lord Desborough renonça aux unités de mesures anglaises pour déterminer la distance des épreuves. Ainsi, l'aire de lancer du disque est fixée à 2,50 m et le poids de l'engin à 2 kg. L'adoption du système métrique aida à la propagation des règles et des formes architecturales nécessaires.

Les concours d'architecture et les normes sportives

La conception du programme de l'édition de 1912 influença plus que jamais la conception des infrastructures des jeux olympiques de Stockholm. Le projet soutenu par Torben Grut apparaît si artistiquement proche de la culture nordique, tout en étant moderne et remarquablement planifié,²⁰ que les dirigeants suédois le choisissent officiellement en présence du roi Gustav V, le 28 novembre 1910. Grut a été l'assistant de Hans J. Holm au Danemark, où il se familiarisa avec l'art de la construction en brique alors en vogue dans les années 1890. Ses voyages d'études à Paris et à Londres lui permettent d'observer les architectures sportives olympiques et d'envisager ses propres projets. Ses connaissances sur les matériaux et sa capacité à les adapter à des projets innovants expliquent le style (éclectique) néo-classique moderne qui offre au stade olympique ce design incomparable dont on peut admirer la maquette en se rendant aux guichets de vente des billets pour les jeux olympiques. Construit dans un parc privé des beaux quartiers (*l' Athletic Park Cie*),²¹ le stade est relié aux lignes de tramway. L'allure générale se rapproche de celle d'Athènes avec des tribunes formant un « U ». L'originalité provient de deux tours carrées et du portail d'entrée, placé au milieu d'un des virages. Les responsables de l'athlétisme confient le tracé de la piste à l'Anglais Charles Perry.²² L'option de virages semi-circulaires (légèrement relevés) est préférée à des virages elliptiques. Cela a pour conséquence le non respect du règlement : la piste de 400 m est ramenée à 380,33 m. Mais, un agencement astucieux répartit 11 lignes de départ et 4 lignes d'arrivée qui convenaient à toutes les distances. Les coureurs ne se gênent plus, puisque des couloirs sont matérialisés par une ligne blanche continue. Et lors des courses, les juges et les athlètes des lancers peuvent accéder à la pelouse par un tunnel.

Pour porter la capacité du stade à 22 000 places, Grut ajouta finalement une tribune entre les deux tours. Il donna une touche médiévale à la tribune d'honneur en couvrant les places, réservées au couple royal et aux officiels, avec un dais soutenu par de légers montants en bois. À l'effet de concentration des épreuves copié sur le *White City* de Londres s'ajoutaient des innovations qui s'inscriront dans les cahiers de charges des olympiades suivantes.

Dans ses « Mémoires », Pierre de Coubertin se félicita du travail accompli par Grut et notamment de sa capacité à concevoir un espace conforme aux règles des sports.²³ À cet effet, dès 1906, il avait émis l'idée de rétablir les concours d'architecture, de sculpture, de peinture, de musique et de littérature. Ce concours, qualifié par Coubertin de « pentathlon des Muses », est ouvert à Paris en 1912 sur le thème : « les plans d'une nouvelle Olympie ».

En 1914, la ville d'Anvers²⁴ envoie un dossier de candidature qui, pour la première fois, expose un plan détaillé du stade, en décrit ses caractéristiques et les points forts de l'urbanisme ; jusqu'alors, les villes se déclaraient par une simple lettre. Entre les intentions et les réalisations, le conflit mondial diminua les recours économiques du projet, qui fut réalisé en 16 mois sur le terrain du Beerschot Athletic Club.²⁵ La taille du stade, prévue pour 40 000 spectateurs, est rame-

née à 30 000 pour ces jeux olympiques disputés en 1920.²⁶ Le comité belge reprend le modèle suédois avec l'intention d'aboutir à une symbiose entre architecture et urbanisme. Comme à Stockholm, une tour du stade intègre les bureaux des officiels et des juges, et sa terrasse est destinée à exposer les drapeaux des nations victorieuses. Un équilibre est trouvé entre les nécessités démocratiques et les obligations protocolaires avec les tribunes (payantes) des lignes droites qui sont couvertes et, au centre de l'une d'elles, la loge d'Albert Ier, encadrée par celle réservées au C.I.O., aux fédérations, au bourgmestre et à ses conseillers. Dans une zone de places assises, entre ces loges et la piste, les journalistes pouvaient retransmettre immédiatement leurs commentaires à leur rédaction grâce à des connexions télégraphiques et téléphoniques. Dans le périmètre de la piste, initialement de 410 m, fut installée la piste d'athlétisme d'un développement de 389,9 mètres, avec la combinaison de couloirs et de lignes de départ et d'arrivée imaginée par Charles Perry. L'allure générale, bien que réussie, est trop marquée par sa taille modeste et des combinaisons de matériaux pour qu'on puisse parler de style. Les architectes ont conçu une structure hétérogène qui n'apporte rien de nouveau esthétiquement parlant. « *L'ouvrage est issu de la combinaison de différentes techniques de construction associant tant les procédés de construction utilisés dans le génie civil que les techniques particulières à l'emploi du bois comme matériau* »,²⁷ et aussi de l'acier.

L'architecture sut également apporter sa contribution au développement du sport féminin. A cet effet, il fallut notamment résoudre l'étape incontournable du changement de tenue. Pour la natation, au bord d'un méandre de l'Escaut au nord de la ville, on aménagea un bassin rectangulaire de 100 m avec, dans la longueur, un plongeur en bois. On construisit des vestiaires collés aux plots de départ. Cet édifice en bois comportait deux étages ouvrant chacun sur une galerie. Les corps (féminins surtout) sont donc peu exposés aux regards des spectateurs qui, du reste, sont repoussés au delà des deux bassins d'entraînement qui encerclent le bassin olympique. Rappelons que, dans bien des pays, l'exposition des jambes des femmes étaient sujette à procès-verbal. Sur les plages du New-Jersey et à New-York, une loi interdisait que plus de 17cm de peau soient visibles entre le genou et le bas du vêtement de bain. Si les règlements internationaux s'étaient assouplis depuis l'épreuve de natation des jeux olympiques de Stockholm, tout le monde n'avait pas évolué dans ce sens. Les architectes proposèrent donc un cadre rassurant pour les esprits conservateurs et prudes du C.I.O.

J. Wappers, le rapporteur de la candidature, s'enthousiasme sur le potentiel architectural inexploré que représente les sports naissants. Il déclare : « *On demande des architectes ayant à la fois le goût et la compétence, des architectes sportsmen capables de comprendre et d'interpréter les besoins des muscles et de satisfaire en même temps l'instinct esthétique en composant un cadre d'élégance et de beauté.* »²⁸ D'ailleurs, le comité sera cohérent avec cette proposition, puisqu'il désigne un médaillé olympique, Fernand de Montigny,²⁹ comme architecte du projet olympique belge, associé à Louis Somers.

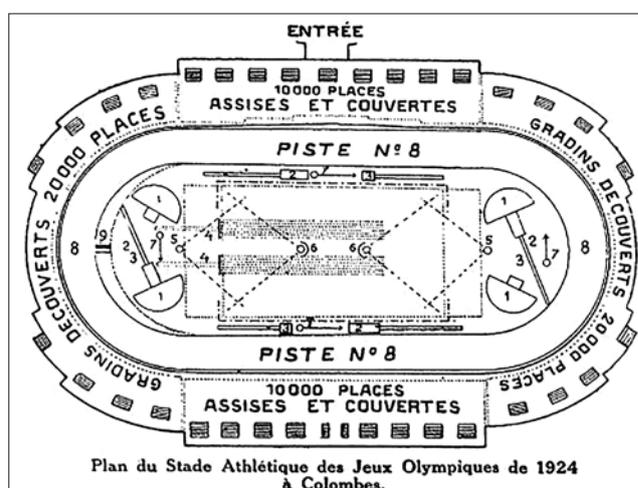


Fig. 3 Plan du Stade de Colombes, Paris, 1924
(Sources: Archives Municipales de Paris)

Paris 1924, entre pérennité des genres et innovations architecturales

En France, dès l'annonce de la candidature de Paris en 1921, la question de l'architecture sportive obsède les ministères concernées, les commissions municipales et le C.O.F. Avec les progrès réalisés depuis Londres, un stade donnait une image flatteuse d'une ville et situait un niveau d'excellence technologique d'un pays.

Coubertin et le Comité Olympique Français (C.O.F.) voulaient des constructions de prestige. « *Il ne faut pas renouveler le scandale de 1900 où les Olympiades ont dû se dérouler sur le stade du Racing Club de France (R.C.F.) et sur un grand nombre d'emplacements disséminés dans Paris. Les étrangers venus assister à ces Jeux étaient partis avec une fâcheuse opinion de nous. Nous devons éviter de retomber dans les mêmes erreurs. Or le stade Pershing tel qu'il est, est absolument insuffisant pour recevoir les athlètes de tous les pays qui seront représentés.* »³⁰ Le stade est construit par Louis Faure-Dujarric sur les 16 hectares et demi situés sur l'ancien hippodrome de Colombes. Ce projet aux lignes épurées annonce les principes de l'Art Déco. « *A l'intérieur du stade, on retrouve une piste ovale, d'une longueur inhabituelle de 500 m, entourée de gradins pourvus de 10 000 places assises dans chacune des deux tribunes latérale couvertes (tribune d'honneur et tribune du marathon). Le toit de tôle ondulée, d'une longueur de 144 m, est soutenu par une charpente métallique. Sa conception est une performance technique puisque, afin de ne pas masquer la vue des spectateurs, la toiture repose sur dix pylônes seulement disposés tous les 16 m. Dans les deux virages, non couverts, 40 000 spectateurs au total peuvent se rassembler debout.* »³¹ Le projet est une synthèse de deux structures : un remblai, pour les fondations, surmonté d'une ossature en béton armé.³² La solidité des murs porteurs laisse de l'espace libre sous les tribunes où sont agencés 35 vestiaires pouvant contenir 1 200 athlètes. La structure porteuse des tribunes principales est protégée par une paroi de béton lisse, sans ornement superflu. Les ouvertures (portes, fenêtres et lucarnes) sont alignées symétriquement. Si l'identification visuelle du

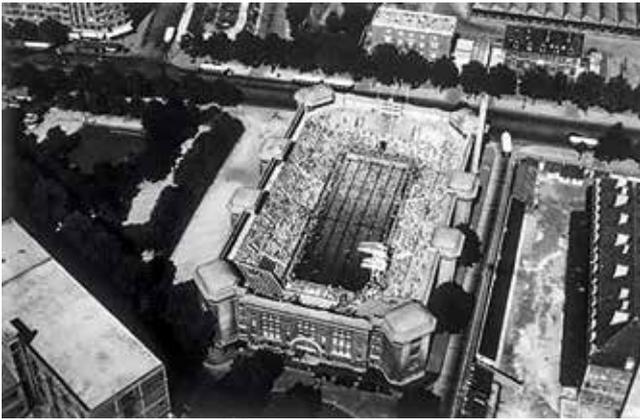


Fig. 4 Stade nautique des Tourelles, Paris, 1924
(Sources: Archives Municipales de Paris)

stade olympique est renforcée par des moulages de statues d'athlètes qui ornent le mur d'enceinte, les couleurs qui distinguent les éléments du stade engendrent en revanche une ambiance festive et saine. « *L'enceinte extérieure est recouverte d'un enduit d'ocre jaune, les portes sont peintes en bleu, la piste de mâchefer surcuit est d'un rouge intense et ses bordures en ciment sont peintes en blanc.* »³³ Avec la sonorisation qui animait chaque épreuve et sortait de l'anonymat chaque athlète, ces derniers apprécièrent, en dépit du dépouillement de l'architecture, l'eau chaude des douches, l'éclairage électrique et tous les détails pratiques ou décoratifs qui intégraient encore mieux le stade dans la modernité.

Le projet d'une piscine olympique surgit dans un contexte de concurrence étrangère qui fait prendre conscience au mouvement sportif français de son retard. A Paris, il n'existe que 5 bassins couverts, mais aucun ne correspond aux normes de la Fédération Internationale de Natation. Le projet d'un stade nautique avec tribunes et bassin de 50 m fut transmis à l'architectes français, M. Bévière, qui suivit les indications du « cahier des charges » établi par le Comité Olympique Français et la Fédération Française de Natation.³⁴

Pour la première fois en France, un bassin se présente comme une cuve de béton,³⁵ mais montée sur des piliers qui compensent la faiblesse du sol. Un revêtement céramique renforce l'imperméabilité du béton et permet par la netteté de son motif de vérifier la clarté de l'eau et de dessiner les couloirs de compétition. Les nageurs sont guidés des vestiaires au bassin par un parcours hygiénique : douches, pédiluves, plots de départ. Le public est réparti sur les 4 côtés desservis par 8 escaliers monumentaux à double volée. Leur saillie régulière rythme l'austérité des façades. Les innovations techniques deviendront des normes olympiques et l'architecture servira de modèle : limitation du bassin à 50 m, profondeur de nage à 2 m, délimitation des couloirs de nage par des lignes flottantes, matériel du water-polo escamotable par câblage, perchoir de l'arbitre, plongeurs superposés...

Les jeux olympiques de 1924 battent le record de nations participantes (44) et par conséquent le nombre d'athlètes (3 092). Pour les loger, le comité décide de construire le premier « village olympique ». A Paris, on considéra que pour créer les conditions de confraternité et de l'équité dans l'aide matérielle à la performance, chères à Coubertin, il fallait que

les athlètes logent sur place, comme le prévoyait les statuts du C. I. O.,³⁶ créant une obligation pour les autres villes hôtes à partir de cette date. Le travail des architectes touchent plus que jamais à la planification urbaine, notamment en proposant des solutions pour la gestion post-jeux, les progrès des communications (exigence des lignes téléphoniques) et les avancées sociales (présence des athlètes femmes). Le « Village », par commodité, se situe dans les alentours du stade Yves-du-Manoir.³⁷

A partir des jeux olympiques de 1924, on peut considérer, tout progrès technologique mis à part, que les normes et les genres architecturaux définis dans les règlements du C. I. O. existent en tant que références pérennes.

Conclusion

La première olympiade fut celle des « sports possibles », comme l'avaient prévu modestement les membres fondateurs du C. I. O. en 1894. C'est en 1912 que cette institution établit des catégories de sports : les sports obligatoires, et les sports optionnels. C'est sur cette liste et les règlements des épreuves olympiques que les villes candidates purent soumettre aux architectes leurs besoins.

Le White City Stadium de Londres constitue une avancée technique avec l'usage d'une armature métallique qui n'était pas encore envisagée de façon systématique dans les projets d'édifices publics. L'armature à éléments d'acier nus repose sur un module, ce qui représente le premier exemple d'architecture véritablement moderne et à valeur de réalisation d'avant-garde.

A Anvers, les conditions économiques furent sans doute un frein à la créativité. C'est à Paris, en dépit de bien des difficultés, que ressurgirent quelques idées apparues à Londres, avec une démarche stylistique se situant entre le constructivisme, le style international et le fonctionnalisme, qui ouvre une nouvelle ère pour l'architecture sportive, celle du béton. Dans ces premières décennies de l'Olympisme moderne, le vocabulaire et les usages se chargent d'expressions et de pratiques nouvelles. Les formes de l'architecture et le lexique qui les définissent renvoient à des temporalités d'une histoire à la croisée du sport, des pratiques culturelles et de l'urbain. On va au *stade*, à la *piscine* comme on allait à l'église. On court dans des *couloirs en cendrée*. On s'élance depuis un *plongoir*. On retombe dans un *sautoir en sable*. On s'habille en blanc sur un *court de tennis en terre battue rouge*. On discute dans les *vestiaires*. On prend une *douche chaude*. On s'assoie dans la *tribune d'honneur* ou en haut des *gradins*... C'est là, peut-être, le plus grand mérite de l'architecture, bien plus que d'avoir été rentable ou participant à la grandeur d'un pays, celui d'avoir permis le rapprochement pacifique entre les Hommes, d'avoir fait une place aux Femmes et de participer durablement à l'oeuvre civilisatrice du sport.

Abstract

Das Aufkommen der Sportdisziplinen im 19. Jahrhundert erzwingt die Aufstellung von Regeln, die den individuellen oder kollektiven Sieger, aber auch den architektonischen Rahmen

des Wettbewerbs definieren. Diese Arbeit der Standardisierung fand zwischen 1894 und 1924 dank Architekten statt, die die technischen Zwänge in universelle Standards umsetzten, welche die Athleten in Bezug auf ihre Leistung gleich machten. Ursprünglich ein isoliertes Bauwerk in der Stadt, wurde das Olympiastadion zu einem integralen Bestandteil der Stadtplanung und zu einem Kultur- und Identitätssymbol, das Teil eines umfassenderen Zivilisationsprozesses war.

Bibliographie

- François d'AMAT, Le Manifeste olympique, le discours de Pierre de Coubertin à l'origine des Jeux Olympiques modernes, Paris 2006.
- P. ARTU, G. BELLAN, R. RIVIÈRE, Deux siècles d'architecture sportive à Paris : piscines et gymnases, Paris 1984.
- Pierre de COUBERTIN, Leçons de pédagogie sportive, Paris 1921.
- Marie-Thérèse EYQUEM, Pierre de Coubertin, l'épopée olympique, Paris, 1966.
- Torben GRUT, Plan över Stockholm Stadion, Stockholm, 1912, (plan 42 x 65 cm).
- Rebecca JENKINS, The First London Olympics 1908, London 2008.
- Helmut KYRIELFIS, Les fouilles allemandes à Olympie, « Olympie, cycle de conférences au musée du Louvre en 1999 », Paris, 2000.
- Pierre LAGRUE et Serge LAGET, Le siècle olympique, les jeux et l'histoire (Athènes 1896-Londres 2012), Paris, 2015 (consultable en ligne).
- Bertrand LEMOINE, Les Stades en gloire, collection « Découvertes » Gallimard, Paris 1998.
- Daniel MERILLON (sous la dir.), Concours internationaux d'exercices physiques et de sports, Rapport, Paris 1901, 2 vol.
- PAULY-WISSOWA, Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, Stuttgart 1894–1978 (N.B. articles avec mention sur l'architecture : *diskobolia*, *dolichos*, *dromos*, *gymnastik*, *halma*, *halter*, *hippios*, *hoplites*).
- Martin POLLEY, The British Olympics. Britain's Olympic Heritage 1612–2012, Simon INGLIS (ed.), London 2011.
- Francis ROD « Constructions civiles : le stade olympique de Colombes, près de Paris », in : « *Le Génie Civil* », 44^{ème} année, t. 85, n° 6, 9 août 1924, pp. 124–128.
- Albert SPALDING., Spalding's Official Athletic Almanac, edited by J. E. Sullivan, New York 1905, and vol. XVIII, n° 212, January 1905.
- Comité International Olympique, Lausanne, (C.I.O.)**
Angelo BOLANAKI, Rapport sur les concours d'art, in : Bulletin du C.I.O., n° 27, juin 1951, p. 34.
- Richard CASHMAN, Olympic Legacy in an Olympic City: Monuments, Museums and Memory, in: Global and Cultural Critique: Problematizing the Olympic Games. Fourth international Symposium for Olympic Research, 1998.
- Centre d'Etudes Olympiques (C.E.O.) ; collection les références du C.E.O. 2019 (en ligne).
Les concours d'art, les stades olympiques (fiches de 1896–2020), les dossiers de candidature, programme olympique.
- Badinou PANAYOTA, Olympiaka, anthologie des sources grecques, Lausanne s.d.
- Andrea PETERSEN, Les concours artistiques aux jeux olympiques (1912–1948), éléments d'une étude descriptive, in: Revue Olympique, n° 222–223, avril-mai 1986, pp. 248–253.
- Thomas SCHMIDT., L'architecture au service, Revue Olympique, août 1986, n° 225, pp. 397–402.
- The Official Report of the Olympic Games of Stockholm 1912, issued by The Swedish Olympic Committee, Erik BERGVALL (ed.), Stockholm 1913.
- Les jeux de la VIII^{ème} Olympiade Paris 1924 : rapport officiel, Comité Olympique Français, Paris 1924 (c. f. pour le « village » pp. 51, 60, 799–800).
- Nicolas YALOURIS, The City of Ellis. The Primordial Olympic Village, in: Olympic Villages, Hundred Years of Urban Planning and Shared Experiences, Miquel de MORAGAS, Montserrat LINÉS et Bruves KIDD (eds.), International Symposium on Olympic Villages Lausanne 1996, C.I.O. 1997.

Archives Municipales de Paris (A.M.P.)

- Série D : administration de la Ville.
D 4K3 : Délibérations du conseil municipal, 1922–24.
- Série VR 152- VM56 : procès verbaux, aménagements des stades, piscines, 1923–25.

¹ 1824 : Lord Stanhope (délimitation du *stadion*). 1839 : l'architecte Abel Blouet et l'archéologue Paul Dubois (emplacement du temple de Zeus tel qu'en témoigne Pausanias). 1875–1881 : Ernst Curtius (délimitation du site d'Olympie et de la piste).

² La ligne d'arrivée, située à 192,27 m, était matérialisée à l'identique de la ligne de départ.

³ Juges arbitres.

⁴ Football association (1863), lawn-tennis (1874)...

⁵ Dimensions : 268 m de long, 141 m de large, 22,5 m de haut ; capacité 60 000 spectateurs. Sources : www.olympics.org/etudes. Ces références sont disponibles sur ce site du Centre d'Etudes Olympiques pour la Culture et le Patrimoine (C.E.O.), Lausanne.

⁶ LAGRUE & LAGET, Universalis, 2015.

⁷ EYQUEM, Calmann-Lévy, 1966, p. 144.

⁸ En éliminant les activités physiques « folkloriques » le programme se compose de 18 sports qui sont encore aujourd'hui au programme des J.O.

⁹ Cette dalle est toujours visible.

¹⁰ MERILLON, Imprimerie Nationale, 1901, pp. 161–168

¹¹ Idem p. 10. N.B. : Les dépenses allouées à l'organisation des épreuves sportives s'élèvent à 1 045 300 francs (1 % du budget prévisionnel), dont 300 000 francs pour le vélodrome, soit 711 millions d'euros (2006).

¹² 16 disciplines reconnues par le C.I.O. et un « sport de démonstration », le basket-ball.

¹³ C.E.O. Lausanne, fiche technique Saint-Louis, pp. 12–14.

- ¹⁴ Philadelphia Architects and Building, notices biographiques des architectes par Sandra L. Tatman (<https://www.philadelphiabuildings.org>).
- ¹⁵ Le stade prend le nom de *Francis Field* en hommage à David Rowland Francis, ancien étudiant de l'université Washington de Saint-Louis et gouverneur du Missouri.
- ¹⁶ Il s'agit de l'exposition franco-britannique destinée à commémorer le traité de l'Entente cordiale signé en 1904.
- ¹⁷ C.E.O. op. cit. fiche technique Londres, pp. 15–18.
- ¹⁸ JENKINS, Piatkus, 2008, pp. 48–50.
- ¹⁹ Ce chiffre est du rapport officiel. La capacité oscille entre 66 000 et 150 000 spectateurs.
- ²⁰ GRUT, Plan över Stockhölms Stadion, 1912 (sans éditeur), plan 42 x 65 cm.
- ²¹ C.E.O., op. cit., p. 20. Cette compagnie participe au financement avec la Swedish Central Association for the promotion of Athletics.
- ²² LAGRUE & LAGET, op. cit.
- ²³ COUBERTIN, in: C.E.O. op. cit., p. 21.
- ²⁴ C.E.O., Dossier de candidature, « Aurons-nous la VIIe Olympiade à Anvers en 1920 ? », Comité provisoire Anvers, s. n. 1914.
- ²⁵ Il est connu aussi sous le nom de Stade de Kiel.
- ²⁶ C.E.O., op. cit. fiche technique d'Anvers, p. 23.
- ²⁷ Idem.
- ²⁸ Idem, p. 59.
- ²⁹ Fernand de Montigny (1885–1974), médaillé argent et bronze en escrime (1908) et bronze en hockey sur gazon (1920). Il participa à quatre Olympiades (1908, 1912, 1920 et 1924).
- ³⁰ A.M.P. Carton VR-154, Procès-verbal de la première commission entre Ville de Paris et le Comité d'organisation, 13 octobre 1921, déclaration de Frantz Reichel, secrétaire général du C.O.F.
- ³¹ C.E.O., op. cit. fiche technique de Paris, p. 27.
- ³² ROD, in : *Le Génie Civil*, 44ème année, t.85, n° 6, 9 août 1924, pp. 124–128.
- ³³ C.E.O., op. cit. fiche technique de Paris, p. 28.
- ³⁴ A.M.P. Journal de la F.F.N. Natation, 5 mars 1922, « le stade nautique des J. O. », par E. G. Drigny, secrétaire général.
- ³⁵ L'établissement de la Butte-aux-Cailles dans le 13e arrondissement a été modernisé sous cette forme et réouverte le 4 mai 1924.
- ³⁶ « Le comité organisateur est tenu de fournir aux athlètes des logements, les objets de couchage et la nourriture, à un prix forfaitaire. », in: « Statuts du C.I.O., Règlements et protocole de la célébration des Olympiades modernes et des J. O. quadriennaux, Règles générales techniques applicables à la célébration de la VIIIe Olympiade, Paris 1924. Lausanne : C.I.O., ca. 1924.
- ³⁷ C.E.O., Les jeux de la VIIIe Olympiade Paris 1924 : rapport officiel, Comité Olympique Français, Paris 1924 (c. f. pour le « village » pp. 51, 60, 799–800).